

214C0816

FR0000071854-OP005-RA02

19 mai 2014

- Ouverture et calendrier de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société.
- Reprise de la cotation des actions de la société.

COTTIN FRERES

(Euronext Paris)

- 1- Le 15 mai 2014, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions de la société COTTIN FRERES déposée par la caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Champagne Bourgogne, agissant pour le compte de la société civile Louis Cottin (cf. D&I 214C0799 du 15 mai 2014).

La note d'information conjointe de la société civile Louis Cottin et de la société COTTIN FRERES (visa n°14-202 en date du 15 mai 2014) a été diffusée et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués diffusés le 16 mai 2014).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 236-7 du règlement général, l'offre publique de retrait sera ouverte **du 20 mai 2014 au 9 juin 2014 inclus**.

La caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Champagne Bourgogne se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de la société civile Louis Cottin, des actions qui seront apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des actions COTTIN FRERES non détenues par l'initiateur.

Il est précisé que les frais de négociation (frais de courtage et TVA afférente) des actions apportées seront pris en charge par l'initiateur dans la limite de 0,3% du montant de l'ordre d'apport et de 50 € par dossier (TVA incluse).

Nyse Euronext Paris publiera les conditions de réalisation de l'offre et le calendrier détaillé.

- 2- La cotation des actions COTTIN FRERES sera reprise le 20 mai 2014.